

DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 06/09/16  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 30/09/16  
Affichage le : 26/10/16  
Transmission préfecture le : 26/10/16  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20161014-lmc194686-DE-1-1  
Du : 26/10/16  
Délibération exécutoire le : 26/10/16

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Séance du vendredi 14 octobre 2016**

**POLITIQUE C02 JEUNESSE  
PARTICIPATION FINANCIÈRE AU FONCTIONNEMENT  
DES 3 ILES DE LOISIRS DES YVELINES  
EXERCICE 2016**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts régissant les Iles de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines, du Val de Seine et des Boucles de Seine fixant la participation du département des Yvelines à leur fonctionnement ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil Départemental ;

Sa Commission Enseignement, Culture, Jeunesse et Sport entendue ;

Sa Commission des Finances, des Affaires européennes et générales consultée ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE le versement d'une contribution de fonctionnement aux Syndicats Mixtes d'Etude, d'Aménagement et de Gestion des Iles de Loisirs suivants :

1 SMEAG de l'Ile de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines	308 873 €
2 SMEAG de l'Ile de Loisirs du Val de Seine	120 000 €
3 SMEAG de l'Ile de Loisirs des Boucles de Seine	67 946 €

DIT que les dépenses, d'un montant total de 496 819 €, seront imputées sur les crédits inscrits au Budget Départemental de l'exercice 2016, chapitre 65, article 6561.

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer les conventions annexées à la présente délibération, établies avec chacun des syndicats, ainsi que leurs éventuels avenants.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

# CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 14 octobre 2016

## PARTICIPATION FINANCIÈRE AU FONCTIONNEMENT DES 3 ILES DE LOISIRS DES YVELINES EXERCICE 2016

Délibération ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire : Laurent Brosse

Votent POUR (40) : Jean-Noël Amadei, Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Georges Bénizé, Christine Boutin, Sonia Brau, Philippe Brillault, Hélène Brioux-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capioux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Olivier De la Faire, Sylvie D'Esteve, Cécile Dumoulin, Pierre Fond, Jean-Michel Fourgous, Ghislain Fournier, Janick Géhin, Marcelle Gorguès, Elisabeth Guyard, Josette Jean, Alexandre Joly, Didier Jouy, Joséphine Kollmannsberger, Michel Laugier, Olivier Lebrun, Guy Muller, Karl Olive, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Elodie Sornay, Laurence Trochu, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (2) : Marie-Célie Guillaume, Yves Vandewalle.

Procurations (5) : Marie-Hélène Aubert à Olivier Lebrun, Philippe Benassaya à Sonia Brau, Christine Boutin à Georges Bénizé, Joséphine Kollmannsberger à Bertrand Coquard, Guy Muller à Cécile Dumoulin.